

PROGRAMME DE FORMATION

Actualisation des compétences des Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture

Programme de formation valable du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2026

Financement de la formation :

Tarifs 2026

Tarif de groupe CHSF : **3 450 €**

Tarif de groupe CHA : **2 070 €**

Durée :

3 journées de 9h00 à 17h00 soit 21 heures

Nombre de participants :

Minimum 6 participants et maximum 16

Objectifs de la formation

- La formation a pour but de :
 - Actualiser les connaissances et compétences en lien avec la mise en œuvre des soins réalisables par les professionnels AS/AP depuis la réingénierie du DEAS et DEAP de juin 2021.
 - Mobiliser les connaissances en lien avec le raisonnement clinique et développer la réflexion en lien avec le modèle trifocal.
 - Sensibiliser les professionnels aux situations de vulnérabilité, de fragilité et adapter leur prise en soins.

Références réglementaires :

- « Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021 ».
- « Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ».

Prérequis nécessaires pour participer à la formation

- Etre titulaire du DEAS ou DEAP avant 2022

Personnes concernées : **Formation réservée aux personnels du CHSF et du C.H Arpajon uniquement.**

- Professionnels Aide-Soignant ou Auxiliaire de Puériculture

PROGRAMME DE FORMATION

Actualisation des compétences des Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

Nombre de participants : Minimum 6 participants et maximum 16

NB : La Direction de l'IFPM se réserve le droit d'annuler la session de formation en cas de nombre insuffisant de participants inférieur à **6 personnes**.

Calendrier 2026 :

- Du 17 au 19 février 2026 → session 1
- Du 08 au 10 avril 2026 → session 2
- Du 13 au 15 octobre 2026 → session 3
- Du 02 au 04 décembre 2026 → session 4

- La participation à la formation et la validation des différents modules permettent la délivrance d'une attestation d'acquisition des compétences pour les professionnels aides-soignants.
- Une attestation de présence sera délivrée aux professionnels auxiliaires de puériculture.

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens pédagogiques :
 - Méthodes privilégiant l'interactivité et la réflexivité autour d'apports de connaissances et d'échanges sur les pratiques professionnelles.
 - Mise en situation de pratiques professionnelles.
 - Auto-évaluation et réflexion sur sa pratique professionnelle.
- Outils : ordinateur, vidéoprojecteur, matériel lié à la réalisation des soins pratiques.

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Présentation du programme de formation :
 - ⊕ **J1 matin (3h30) / Module A :** Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins → Mobilisation des connaissances en lien avec le raisonnement clinique.
 - ⊕ **J1 après-midi (3h30) / Module B :** Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aigüe, évaluer et réajuster → Mobilisation des connaissances liées aux actes professionnels et pratique de soins sur les paramètres vitaux et glycémie capillaire.
 - ⊕ **J2 matin (3h30) / Module C :** Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates → Sensibilisation aux situations de fragilité et de vulnérabilité.
 - ⊕ **J2 après-midi (3h30) / Module B :** Mobilisation des connaissances liées aux actes professionnels et pratique de soins sur l'oxygénothérapie et l'aspiration endotrachéale.
 - ⊕ **J3 matin (3h30) / Module A et C :** Bilan des apprentissages théoriques en groupe au regard d'une situation clinique.
 - ⊕ **J3 après-midi (3h30) / Module B :** Bilan des apprentissages pratiques et réalisation des soins.

PROGRAMME DE FORMATION

Actualisation des compétences des Aide-Soignant et Auxiliaire de Puériculture

Contacts

- Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Les Instituts de Formations Paramédicales du Centre Hospitalier Sud Francilien (IFPM du CHSF)

 01.61.69.66.15

Adresse physique :

2 rue Pierre Fontaine
91000 Evry-Courcouronnes

Adresse postale :

IFPM du CHSF
40, Avenue Serge Dassault
91106 Corbeil-Essonnes Cedex

Secrétaires de la formation continue IFPM du CHSF :

Virginie BLANPAIN et Lise GAUDEFROY
formationcontinue.ifpm@chsf.fr

Responsables de la formation « *Formation d'actualisation des compétences des aide-soignant et auxiliaire de puériculture diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021* » :

- Mme Doriane SZAJMAN
doriane.szajman@chsf.fr
- Mme Cécile GOUEL
cecile.gouel@chsf.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accès au lieu de formation :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Accès à la prestation :

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap, nous contacter par mail : ifsi@chsf.fr